

Médiateur·rice - Animateur·rice d'espaces naturels sensibles



Date de publication de l'offre

22/01 - 26/02/2026

Type d'emploi

CDD

Catégorie de métier

Animation - accueil - éducation

Nom de l'organisme

Conservatoire d'espaces naturels Isère

Mission

Sous l'autorité de la directrice du CEN Isère, elles/ils auront pour mission de :

- Assurer une présence et représenter le gestionnaire sur les sites.
- Sensibiliser les usagers à la richesse patrimoniale faune-flore-habitats.
- Expliquer la réglementation telle que, interdiction de baignade, interdiction de feux, chien en laisse...
- Réaliser, à l'occasion de manifestations particulières (fête de la nature/ journée du patrimoine par exemple) des animations à destination du grand public.
- Assurer une veille naturaliste sur les sites.
- Soutenir ponctuellement les gestionnaires des sites pour des opérations d'inventaires.
- Rendre compte mensuellement de l'activité.
 - Parc de l'Île d'Amour à Meylan (parc en zone humide avec mares, prairies et forêt alluviale)

Sur l'ensemble des sites naturels sensibles du territoire de la métropole grenobloise :

- Parc des Vouillants à Seyssinet-Pariset et Fontaine (Parc forestier avec des prairies, pelouses sèches, des habitats forestiers, des falaises et éboulis)
- Parc Hubert Dubedout à Poisat, Eybens (Parc forestier avec des prairies, des forêts de pentes et ravins)
- Franges vertes de Seyssins (parc assez urbain – grandes prairies avec bosquets, et quelques équipements)
- Parc de l'Ovalie à Sassenage (parc assez urbain marqué par les milieux aquatiques avec un lac, des cours d'eau, des ceintures d'hérophyles, des prairies et gazons)
- Site de Prémol à Vaulnaveys (parc forestier)
- Réserve naturelle régionale des Isles du Drac
- Réserve naturelle régionale de Haute-Jarrie.

Ces missions seront réalisées en binôme, en relation étroite avec les gestionnaires des sites naturels.

Profil

Étudiant/e ou jeune diplômé/e tout niveau dans les métiers de l'environnement ou de la médiation sociale. Dynamique et autonome.

Permis B obligatoire.

Idéalement expérience réussie dans ce type de poste.

Informations complémentaires

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- CDD à temps plein, 27 Avril - 27 Septembre 2026

- Rémunération : selon grille de la Convention Collective Eclat Groupe A = 1858,11 € bruts mensuels.

- Lieu de travail : Sites naturels du territoire de GRENOBLE-ALPES-METROPOLE (Espaces Naturels métropolitains et RNR du territoire métropolitain)
- Travail 5 jours par semaine, de 11h00 à 19h00 dont week-end. Adaptation des horaires et actions possible selon les conditions météorologiques.

Autres : prise en charge des déplacements dans le cadre de la mission, mise à disposition d'un véhicule professionnel, tickets restaurants, vêtements de travail.

Coordonnées pour postuler

anne.brun@cen-isere.org